

C.C.T.P



Remplacement des bornes d'eau et d'électricité du port de plaisance

Objet du marché :

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent la fourniture et la mise en place de bornes de distribution électrique et d'eau sur le ponton lourd du port de plaisance. Ce marché comprend la ré-électrification du ponton lourd et raccordement au réseau, nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement des dites bornes. Les réseaux d'eau seront également à reprendre.

Nature du projet :

Respect des réglementations en vigueur

Les propositions de l'entreprise prendront en compte tous les travaux nécessaires à la réalisation des ouvrages tels qu'ils sont prévus au dossier, étant entendu qu'elle devra assurer leur complet achèvement, conformément aux règles de l'Art et de la bonne construction et aux règlements en vigueur (DTU, normes françaises, CSTB). Les candidats incluront aussi dans leur proposition la vérification des installations (essais et mise en service) par un organisme agréé indépendant.

Mode opératoire et planning d'exécution

La proposition de l'entreprise comprend la fourniture des matériaux entrant dans la composition des ouvrages, la mise en œuvre de ces matériaux, le transport et l'amenée à pied d'œuvre, y compris chargement, déchargement et toutes manutentions.

L'établissement des zones d'intervention, y compris clôtures provisoires et protections, la fourniture, la pose et la dépose des anciennes bornes et réseaux et de l'outillage nécessaires à la mise en œuvre sont à la charge exclusive de l'entreprise.

Il en sera de même pour l'enlèvement des gravats, déchets et emballages consécutifs aux travaux du présent lot ainsi que la remise en état des lieux à la fin de chantier.

Le candidat incorporera dans le prix global tous les travaux indispensables, étant compris qu'il suppléera par ses connaissances professionnelles aux détails qui auraient été omis.

Reconnaissance des lieux

La visite sur site est conseillée. Avant la remise de son offre de prix, l'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux, du terrain et des abords et avoir parfaitement apprécié les conditions d'accès. En tout état de cause, les prix remis seront définitifs et aucun supplément de prix ne sera admis une fois le marché signé.

Calendrier et délai d'exécution

Les travaux seront exécutés suivant les dispositions d'un calendrier établi par le titulaire, remis lors de son offre et validé par le maître d'ouvrage.

La date souhaitée de livraison est avant fin avril 2025.

Devis quantitatif, qualitatif et estimatif

Le candidat remettra un devis dans lequel devra clairement apparaître les quantités, le type de matériaux utilisés, son prix unitaire ainsi que le nombre d'unités nécessaire.

Le devis pourra servir de base aux révisions éventuelles au règlement des travaux modificatifs.

La dépose des installations et réseaux d'eau et d'électricité sera à chiffrer séparément car potentiellement réalisée en régie.

Documents à remettre

Font expressément partie des obligations des entreprises les éléments suivants à remettre:

- Les documents graphiques.
- Les plans d'exécution : plomberie, électricité.
- Les documentations de fonctionnement des matériels installés.

Structure et résistance au milieu marin :

Les matériaux proposés devront résister aux dégradations courantes du milieu marin (eau, sel, corrosion...).

Caractéristiques et description des ouvrages (7 bornes)

A – Caractéristiques des ouvrages:

- Ponton Lourd : 7 bornes sur le ponton (remplacement à l'identique)
- Bornes permettant la distribution d'électricité, d'eau et d'une alimentation séparée pour l'éclairage (led)
- Réseaux d'eau et d'électricité à remplacer intégralement ainsi que le disjoncteur de l'armoire d'alimentation (4P63A 300mA + 2A pour l'éclairage)
- Sectionnement des réseaux eau et électricité devra être intégré à chaque liaison entre pontons et sous la passerelle (4 points de connexion/déconnexion des réseaux à prévoir entre pontons et passerelle) + vanne de purge en bout de panne et vanne de coupure en départ de passerelle.
- Plaques de fixation sur feuillure de galerie technique inox à prévoir (système amovible car projet d'un revêtement en caillebotis à moyen terme)
- Plan d'origine joint en annexe avec galeries techniques (1 passerelle 15m + 4 pontons de 25m : longueur de l'ouvrage hors passerelle : 110.2m)

B - Composition des bornes de distribution (7)

1) Normes/sécurité :

- Indices de protection adaptés aux milieux marins
- Norme NF C 15-100
- Publication UTE C 18-510, édition 1997

2) Structure de la borne

Elle devra comporter :

- Porte d'accès technique amovible pour intervention des agents portuaires. La porte sera équipée d'un dispositif de fermeture à clé de protection de type cannelé, et d'une fenêtre de contrôle certifié IP 67
- Dispositif de séparation eau/électricité
- Un sectionneur général 2P
- 4 prises 16 A par bornes avec les puissances suivantes :
 - Un disjoncteur différentiel par prise
- 4 raccords rapides inox pour la résistance à la corrosion
- Des flexibles tressés inox

- 2 robinets d'eau ¼ de tour
- Balisage à basse consommation à led de la borne en face avant, alimenté par le réseau d'éclairage du port, ou à défaut par une cellule et un interrupteur crépusculaire sur le coffret électrique en tête de passerelle seulement pour le déclenchement de l'éclairage.

C - Système de gestion des consommations (eau et électricité) des bornes

Bornes du ponton lourd : Encodage des droits d'utilisations et de crédit avec un système de badge compatible avec les installations existantes au port de plaisance de Loctudy serait apprécié (actuellement logapass).

Système de gestion des consommations intégré ou optionnel.

E – Installation des bornes et des coffrets électriques

L'installation sur site comprend

- La dépose des bornes existantes et des câblages électriques existants (option)
- Pose de nouvelles bornes sur les ouvrages détaillés en (A)
- Raccordement aux réseaux existants
- Pose de câbles neufs (hors réseaux datant de moins de 2 ans)
- Raccordement de l'alimentation électrique dans l'armoire existante en tête de ponton
- Fourniture et pose d'un bus de communication entre chaque borne jusqu'au mât en tête de panne

Le stockage et l'évacuation des anciennes bornes, ainsi que des réseaux électriques associés, devra être réalisé par le prestataire. (option)

Garantie

- Le prestataire précisera le type de garantie applicable aux matériels fournis : Bornes et coffrets électriques
- Le prestataire s'engage à lever toutes les prescriptions suite au passage d'un organisme agréé pour la réception des travaux.